Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1199

Buchbesprechung: Révolution informatique et changement social [Blaise Lempen]
Autor: Guyaz, Jacques

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

INFORMATIQUE ET SOCIÉTÉ

La démocratie est-elle menacée par l'ordinateur?

(*jg*) Dans son dernier ouvrage, Blaise Lempen crée un lien entre ce qu'il appelle la révolution informatique et les changements politiques et sociaux de la société[1]. La question qu'il développe, sans apporter, ce qui est tout à son honneur, de réponses nettes et sans simplifications abusives, peut se résumer très simplement: l'informatique change-t-elle la société et met-elle en danger la démocratie? A l'évidence, sa réponse serait plutôt oui, ce qui correspond, il faut bien le dire, à l'air du temps.

On peut préférer opter pour le non. A notre avis, l'informatique a peu de spécificité et n'a pas plus ni moins d'importance que n'importe laquelle des grandes innovations techniques des 150 dernières années. Quelques arguments:

1. Il est habituel de faire référence à l'interconnexion des réseaux financiers et au krach de 1987, amplifié, paraît-il, par les programmes informatiques qui gèrent les opérations boursières. Proposition sans preuve: rien ne dit que l'intervention d'opérateurs humains, pris de panique comme en 1927, n'aurait pas amplifié encore davantage l'effondrement de la bourse. On peut aussi soutenir le contraire. En fait, on n'en sait rien.
2. Les innovations techniques qui ont vraiment changé les comportements et dans une certaine mesure les relations sociales au cours des dix dernières années concernent bien le traitement de l'information, mais peu l'informatique stricto sensu: le Natel et l'obligation qui en résulte d'accepter d'être dérangé n'importe quand pour n'importe quoi et surtout le fax, avec cette possibilité d'envoyer quasiment instantanément des brouillons illisibles et des schémas incompréhensibles à l'autre bout du monde. Même pour ces changements, réellement spectaculaires dans les manières de travailler, il semble aventureux de parler d'un impact social ou politique.
3. Les cartes de crédit, les bancomats, voilà des nouveautés liées à l'utilisation d'une informatique lourde et centralisée. L'enregistrement des transactions permet de suivre à la trace les activités d'un individu, avec toutes les implications policières que l'on peut imaginer. Mais les protections légales existent et l'interconnexion générale de toutes les machines n'est ni pour demain, ni pour après-demain.

Et puis l'utilisation de l'informatique aurait-elle rendu les nazis plus efficaces dans la chasse aux juifs et le ministère public de la confédération plus sournois dans ses obsessions? Nous n'en sommes pas sûrs. Ce n'est pas tout de constituer des fichiers, encore faut-il qu'ils contiennent des informations utilisables...et cela n'a rien à voir avec l'informatique.

4. Après avoir créé des emplois, l'extension de l'informatique en détruirait. C'est sans doute vrai, mais il en va ainsi de tous les progrès techniques depuis le début de l'industrie. Sans même rappeler la destruction des machines à tisser par les canuts de Lyon, mentionnons simplement la fiabilité de plus en plus grande des voitures qui diminue le travail des garagistes ou les progrès de la chirurgie qui entraînent une diminution importante des lits d'hôpitaux, et donc du personnel.

Blaise Lempen traite peu ces différents points. Son ouvrage contient de très intéressantes analyses sur la réussite du minitel en France et l'échec du Vidéotex en Suisse, mais il ne parle pas d'une autre nouveauté majeure de ces dernières années: le développement anarchique, acentré, confus et sans contrôle du réseau Internet, le contre-exemple absolu face à tous les discours sur le big brother caché dans les puces. ■

[1] Blaise Lempen, *Révolution informatique et changement social*, Réalités sociales, Lausanne, 1995.

ICI ET LÀ

● Jean-Pierre Fragnière, membre de la Direction du PNR 29 et l'un des prochains invités de Forum (*DP* 1201) donne une conférence-débat dans le cadre du cours d'économie nationale de Jean-Christian Lambelet, au BFSH 2, Salle 1129, Université de Lausanne

le mercredi 1er février à 17h15

Faut-il repenser l'Etat social?

Entrée libre.

●●●

bre, alors qu'une fusion au 1er janvier 1996 aurait contraint à la présentation de deux bilans distincts. Cela prouve donc que cette analyse est correcte. Ce problème a d'ailleurs provoqué une longue discussion dans le cadre des travaux de la Commission du Grand Conseil. En effet, M. Treyvaud, invité par celle-ci, a combattu vigoureusement la proposition de la présentation de deux bilans distincts et d'un bilan global. On n'agirait pas autrement si l'on voulait donner l'impression d'avoir quelque chose à cacher!

Cette impression a d'ailleurs si bien été partagée par une partie des membres de la Commission que l'ensemble des représentants de l'Entente rose-verte se sont abstenus au vote sur le principe de la fusion.

Il devient de plus en plus clair que celle-ci ne pourra être menée sur les fonds baptismaux que dans la mesure où on acceptera enfin de répondre ouvertement à toutes les questions, même gênantes, et où certaines garanties concrètes de la pérennité de la culture d'entreprise du Crédit Foncier Vaudois pourront être fournies. Ce n'est pas le cas à ce jour. ■